TRIBUT ACADÉMIQUE

EN FORME D'APHORISMES,

SUR

LA CONCEPTION, LA GESTATION ET L'ACCOUCHEMENT,

Présenté et soutenu à l'École de Médecine de Montpellier, le Thermidor, an 10 de la République française;

Par BENJAMIN-FRANKLIN HARRIS, *d'Augusta en Georgie, dans les Etats-Unis d'Amérique, ancien Officier de Cavalerie des Armées Américaines; Membre honoraire de la Société Royale-Physicale d'Edimbourg; Elève en Médecine des Ecoles d'Edimbourg, Paris et Montpellier.*

A MONTPELLIER,

DE L'IMPRIMERIE DE J. G. TOURNEL, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE, PLACE DE LA PRÉFECTURE, N.° 216.

AN X.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

TO HER GRACE

MARIA THERESA COUNTESS OF CASTELLI

AND TO

MY AMIABLE SISTER ELIZA DOUGLAS HARRIS.

Diegn dearest objects of my first love and warmest Friendship to accept this little Academic tribute, an offering made to virtue and the Graces. . . . . Recieve il the first Essay of my Public career as a token of eternal Friendship; of eternal love. . . . .

Et à M. Jean SENEAUX, Professeur.

La reconnoissance a toujours été la passion prédominante de mon cœur; puis-je oublier l'objet qui en est le plus digne, dont le nom seul fait tant l'éloge de l'humanité: Acceptez donc, mon cher Maître, ce témoignage public de ma gratitude, de mon amitié, pour la bonté que vous m'avez toujours témoigné.

Benjamin Franklin HARRIS.

APHORISMES

SUR

LA CONCEPTION, LA GESTATION ET L'ACCOUCHEMENT.

CONCEPTION.

APHORISME I.er

L'UNION des principes, fournis par l'un et l'autre sexe, dans l'acte de la génération, se nomme Conception.

2.

La différence de sexe, la copulation et le mélange des deux substances prolifiques, sont trois conditions indispensables pour que la Conception ait lieu.

3.

Quoique le précédent aphorisme soit vrai, généralement parlant, en ce que chaque sexe fournit une substance proli-

fique ; cependant celle de l'homme n'est pas toujours du sperme ; mais il est des cas (1) dans lesquels, la semence ne pouvant être éjaculée jusques dans la matrice, il paroît que l'homme ne fournit qu'une substance gazeuse, volatile, odoriférante, qui émane de la semence même, qui en tient lieu, et a, comme elle, une vertu fécondante.

4.

Ce qui prouve que l'homme et la femme fournissent chacun leur contingent, dans l'acte de la Conception, c'est la ressemblance que les enfans ont avec les parens, et la sécheresse du vagin et de la verge, lorsqu'après l'éjaculation, les deux *copulans* se séparent.

5.

La matrice est ordinairement le lieu où se fait la Conception ; néanmoins elle peut avoir lieu dans les trompes (2), les ovaires (3) ; on a eu même trouvé l'œuf dans l'intérieur du ventre, en contact immédiat avec les intestins (4).

---

(1) Comme dans l'imperforation de l'himen, l'étroitesse extrême du vagin qui a peine à admettre un tuyau de plume, etc.

(2) Voyez journ. de la Roque, Janvier 1683, p. 40. Voyez Riolan, dans son *Antopographie.* Dionis, *accouch. p.* 90. . . . Chambon, *Malad. de la grossesse; etc. etc.*

(3) Voyez Astruc, Mal. des femmes, tom. 4, p. 62 ; Chernaux Journ. de Méd., tom. 39, *p.* 317, sue, recherch., Hist. sur les accouch. tom. 2, p. 375.

(4) Courtial, Obs. Anat. sur les os, pag. 171, Transact. Philosoph. par Starkei *Midleton.*

6.

La superfétation peut avoir lieu, puisqu'il y a des femmes à qui on a trouvé la matrice double (3), et qu'il y a des observations qui prouvent que la conception d'un second fœtus s'est opérée, quoiqu'il y en eut déjà un de conçu ; alors les deux œufs fécondés sont placés chacun dans une cavité séparée de l'utérus.

7.

Le temps le plus propre à la Conception, est celui qui commence à la fin de la menstruation, et se termine le dixième jour après cette évacuation périodique, mais sur-tout durant la *constitution avec défaut de calorique et d'eau*, qui règne dans le printemps (1).

8.

La plus grande partie des femmes, sur-tout celles de la campagne, conçoivent facilement lorsqu'elles sont dans l'âge

---

(3) Biblioteq. de Méd. par PLANQUE, t. 30, p. 211 ; PLINE, Hist. nat., Chap. 11, liv. 7. LITTRE, Mém. de l'acad. des Scienc. ann. 1752. BUFFON, SABATIER, Anat., Hist. de l'Acad. des Scienc. ann. 1753, p. 131 ; LEVRET, Abus des règles, p. 83 ; COVHI, Recueil des pièces de Méd. et Physiol., p. 123, ; M.e DUCOUDRAI, Accouch. p. 11.

(4) Premier Mém. de Météorol. Médicale, ayant pour objet les constitutions atmosph. et leur influence sur l'Économie animale, animale, lu à la Société de Médecine-pratique de Montpellier, par le Citoyen SENEAUX fils, Médecin, et mon ami.

de maturité, et portent leurs enfans jusqu'à l'époque de l'accouchement, sans accidens ni maladies.

9.

Les propositions établies dans l'aphorisme précédent souffrent des exceptions: Il y a des femmes sur qui la semence de l'homme, reçue dans la matrice ou dans ses dépendances, fait fonction de corps étranger, et produit des accidens sans nombre pendant tout le temps de la Gestation; d'autres sont malades pendant tout le même espace de temps, et souffrent pour avoir conçu trop jeunes et avant leur parfaite maturité.

10.

La grossesse produit, dans certains cas, de grandes infirmités et même des maladies; tandis que, dans d'autres circonstances, elle délivre de beaucoup d'affections, telles que les fièvres intermittentes, sur-tout les quartes, les maladies cutanées, les vapeurs et affections histériques, l'épilepsie, etc. etc.

11.

Il n'y a point de signe univoque, certain, de la Conception; dans le principe de la grossesse, rien ne peut attester indubitablement cet état.

12.

Dionis (1) distingue fort judicieusement, et d'après lui, le

---

(1) Traité d'accouchemens p. 72.

Professeur Seneaux (1), les signes de la Conception ; 1.° en ceux qui ont précédé l'action du coït ; 2.° en ceux qui ont accompagné cet acte ; 3.° en ceux qui l'ont suivi immédiatement ; 4.° et en ceux qui ne sont survenus que quelque temps après.

13.

1.° Les signes de la Conception, pris de ce qui s'est passé avant l'acte, sont favorables, si la femme jouit d'une santé parfaite ; si elle n'est ni trop grasse ni trop maigre ; si elle est sanguine ; si elle est amoureuse de son époux et si celui-ci est amoureux d'elle ; s'ils ont été séparés, et si elle l'a vu revenir avec joie et tréssaillement ; si l'acte a eu lieu les dix premiers jours après les règles ; si l'époux est également bien portant et bien constitué, etc. etc.

14.

2.° Les signes de la Conception, pris de ce qui s'est passé dans l'acte, entre les deux conjoints, sont affirmatifs, s'ils se sont serrés avec un plaisir mutuel ; si le mari a senti le gland de la verge frapper contre l'orifice de l'utérus ; si les deux époux ont éjaculé ensemble ; si la femme a ressenti un sentiment extrême de volupté qui approche de l'extase (2) ; si elle

---

(1) Cours d'accouch., Mal. des femmes, et Educ. Physiq. des enfans, [redacted]

(2) Il y a des femmes qui, lors du coït, qui donne lieu à la conception, éprouvent un sentiment de volupté qui va jusqu'à l'extase, qui cesse avec le coït même, et indique certainement

a eu un trémoussement bien marqué après l'éjaculation, etc. etc.

15.

3.° Les signes de la Conception, pris de ce qui a suivi immédiatement l'action, font présumer l'affirmative, si l'homme, en retirant sa verge, l'a trouvée sèche et comme succée; si la femme ne s'est point trouvée mouillée; si elle a ressenti au nombril une douleur légère, de nature convulsive; si elle a éprouvé une légère chaleur au ventre, et si celui-ci s'est aplati; si elle s'est trouvée plus fatiguée et plus abattue après l'action qu'elle n'avoit eu coutume de l'être, et sur-tout si elle n'a pas eu envie de recommencer.

16.

4.° Quant aux signes de la Conception qui ne sont survenus que quelque temps après l'action, ils doivent être pris de ce que la femme devient triste, chagrine et de mauvaise humeur; de ce qu'elle est paresseuse, assoupie; de ce qu'elle perd l'apétit ou de ce qu'elle ne veut plus manger ce qui flattoit le plus son goût; de ce qu'elle a des apétits dépravés;

---

la conception. Celles qui l'ont éprouvé une fois ne s'y trompent plus. Les filles de joie en jugent même mieux que les autres; ce sentiment est d'ordinaire suivi de turgescence des parties génitales, de *rigor* de la matrice et de ses dépendances, ce qui prouve son inter[redacted]mpeur, ainsi que les autres signes équivoques, à cause de l'ignorance des époux, et du défaut d'habitude de certaines femmes aux plaisirs licites du mariage.

les yeux abattus, enfoncés et languissans; les paupières livides; de ce que l'orifice de l'utérus s'est fermé (1); ajoutons à cela que les seins sont devenus douloureux, ont grossi, se sont durcis; que l'aréole s'est boutonnée, a grandi, et a pris une teinte rembrunie; que les mamellons ont également grossi et se sont bourgeonnés, par l'effet de la dilatation des conduits excréteurs du lait.

A cela se joignent d'autres incommodités qu'on met au rang des maladies des femmes grosses, telles que le crachement; la salivation; les nausées; les vomissemens; la femme rebute ou du moins est très-indifférente pour les caresses de son mari.

Un signe de la plus grande considération, c'est la non apparition des règles au terme fixé, comme elles avoient lieu auparavant; si cet état s'accompagne de lassitudes; de pesanteurs dans les membres; de propension au sommeil; de défaillances; de langueur; de pleurs sans cause; d'éruptions de pustules à la face; il ne faut pas oublier encore les douleurs de tête, des dents, des lombes; les vertiges; le teint plombé; le renflement des mamelles; le lait au sein; la facilité avec laquelle l'orifice de l'utérus monte et descend. Après le troisième mois, la grosseur du ventre; l'ascension de l'utérus dans le grand bassin; le mouvement de l'enfant; l'état du museau des tanches, qui, de transversal dans l'état de vacuité, est devenu circulaire par la grossesse, etc. etc.

---

(1) Hippocrate Aph. 52, Sect. V., *celles qui sont grosses ont l'orifice de l'utérus fermé*, et autres Auteurs.

17.

Tous les signes cités dans les aphorismes 13, 14, 15 et 16 étant réunis, peuvent encore, quoique très-nombreux, laisser de l'équivoque; et les meilleurs praticiens ayant été induits plus d'une fois en erreur pour avoir jugé par ces signes seuls, ont ensuite décidé que le mouvement de l'enfant et le toucher sont les seuls signes caractéristiques de la grossesse.

18.

On ne sent le mouvement de l'enfant que vers le milieu de la grossesse; c'est-à-dire, de la dix-neuvième à la vingt-unième semaine : *Puzos* a remarqué que quelques femmes sentent le mouvement du fœtus dès le deuxième mois de la Gestation; qu'il y en a d'autres qui ne les sentent que le sixième ou le septième mois.

19.

On a observé que les femmes grosses et ascitiques en même temps, celles qui sont excessivement ventrues, et celles qui ont plusieurs enfans dans le ventre, ne sentent les mouvemens de l'enfant que dans le dernier mois.

20.

Il y a un autre mouvement de l'enfant qui n'est point dû à son action, et qu'on appelle *balottement du fœtus* : il suit les diverses directions qu'on imprime à l'utérus, et il est plus doux pendant que le fœtus vit, que lorsqu'il est mort; ce

mouvement de balottement a été distingué quelquefois au troisième mois de la grossesse, par des accoucheurs habiles, tels que *Levret*, *Pean* et autres.

21.

Les femmes histériques et dont la santé est foible, se portent souvent mieux après avoir conçu, qu'avant. Celles qui sont pâles deviennent rouges, et celles qui étoient rouges deviennent pâles après la Conception.

22.

Quoiqu'en général les menstrues se suppriment après la Conception, néanmoins il y a des femmes qui sont réglées les premiers et quelquefois même tous les mois de la grossesse; il y en a d'autres (1) qui, n'ayant jamais été réglées avant la Conception, le sont pendant tout le temps de la grossesse. Après l'accouchement, les règles disparoissent de nouveau.

GESTATION.

23.

La Gestation, dans la science des Accouchemens, se dit de la grossesse d'une femme, ou du temps pendant lequel elle porte un enfant dans son sein.

---

(1) Deventer, Obs. import. sur le Manuel des accouchemens, Chap. 15, p. 68.

24.

L'état de grossesse dure, depuis le moment de la Conception, jusqu'à celui où le corps qui en est le produit, sort du ventre.

25.

La grossesse est une augmentation graduée et successive du volume du ventre des femmes, occasionée par la présence d'un corps quelconque, qui a pris naissance et accroissement dans la matrice, après la fécondation.

26.

On appelle fausse grossesse ou grossesse apparente, l'état d'une femme, qui, sans avoir conçu, a néanmoins tous les signes extérieurs de la grossesse réelle (1).

27.

Les grossesses sont simples, composées ou compliquées.

1.° Les simples sont celles où il n'y a qu'un enfant dans la matrice.

2.° Les composées, celles où il y a plusieurs enfans.

3.° Les compliquées, celles dans lesquelles il se trouve en même temps que l'enfant, quelque corps étranger dans la matrice, ou qui sont jointes à quelque maladie.

---

(1) A l'âge de 40 ou 50 ans, et immédiatement après la cessation des règles, le ventre grossit au point que certaines femmes préparent leurs langes pour recevoir un enfant ; mais cette gros-

28.

La grossesse, contre nature, est celle dans laquelle la matrice renferme un corps, qui étoit un vrai germe et qui a péri; ou bien celle dans laquelle cet organe ne renferme que de l'eau, du sang ou de l'air.

29.

Plus la femme conçoit près du terme où ses règles ont fini, c'est-à-dire, à une époque plus éloignée du retour périodique, plus la grossesse sera bonne; et plus elle tardera de devenir enceinte dans le courant du mois, plus la grossesse sera mauvaise.

30.

Si, dans les trois ou quatre premiers mois de la grossesse, le ventre de la femme devient aussi gros que si elle étoit enceinte de neuf mois, au lieu d'un enfant elle en porte deux, trois, ou une mole.

31.

Si, dans cette grossesse extraordinaire, il survient des hémorragies fréquentes et sans cause manifeste, le soupçon de la grossesse d'une mole doit acquérir de la consistance.

---

seur du ventre se dissipe, ainsi que leurs espérances. SYDENHAM, Traité de l'hydrop., avoit fait cette observation, et a beaucoup recommandé de distinguer cet état du ventre, à cette époque de la vie, de la grossesse vraie et de l'hydropisie.

32.

Depuis le premier mois de la grossesse jusqu'au troisième, la matrice, qui est située entre la vessie urinaire et l'intestin droit, tombe plus profondément dans la *cavité pelvienne* (1); et si l'abdomen s'aplatit de plus en plus, c'est un signe de grossesse qui doit avoir quelque fondement (quoique je ne puisse pas en affirmer la réalité) puisqu'il a donné lieu au proverbe qui dit : *à ventre plat, enfant il y a.*

33.

Au quatrième mois, l'abdomen commence à s'enfler; mais on ne sent pas la dureté du globe formé par la matrice, à moins qu'en appliquant la main sur l'hypogastre de la femme enceinte, on ne l'engage à imiter ce mouvement convulsif des organes respiratoires, qu'on désigne sous le nom de toux, afin de toucher la matrice par cette exploration.

34.

Au cinquième mois de la grossesse, on touche le globe, formé par l'utérus dans un état de plénitude, entre les os pubis et l'ombilic: néanmoins le bord supérieur de cet organe se porte plus en avant, et domine plus vers le nombril que du côté des vertèbres.

---

(1) Petit bassin, Chaussier, Tabl. Synoptique du squelette.

35.

Au sixième mois, le bord supérieur de l'utérus est derrière l'ombilic; et au septième, il le surpasse de deux pouces.

35.

Au huitième mois de la grossesse, le globe formé par l'utérus en état de dilatation, monte jusqu'à quatre pouces au-dessus de l'ombilic.

37.

Au commencement du neuvième mois, il est entre l'ombilic et l'épigastre; sur la fin, il descend et est ordinairement à quatre ou cinq pouces au-dessus de l'ombilic.

38.

Une infinité de symptômes peuvent faire croire qu'une femme est grosse, tandis qu'elle ne l'est point; mais ceux qui induisent le plus en erreur et qui peuvent être pris pour une vraie grossesse d'enfant, sont :

1.° La timpanite.

2.° L'hydropisie de matrice.

3. Les obstructions, les squirres, les sarcomes, les embarras utérins dépendans de la suppression des règles.

5.° La grossesse des moles.

39.

Il y a des grossesses précoces, et il y en a également de tardives; et comme il y a des femmes qui ont fait des enfans

à l'âge de sept à huit ans (1), il y en a aussi qui en on fait à 90 ans (2).

---

(1) Sue, Recherch., Hist. sur les accouch. T. I., p. 231, dit, que dans les Annales de Suabe, on trouve l'observation d'une fille qui fit un garçon à huit ans. Sue ajoute que dans certaines contrées de l'Inde beaucoup de femmes accouchent à sept ans et sont vieilles de trente à trente-cinq ans.

Thomas Bartholin, *Tract. de insolitis partus viciis*, Chap. 11, cent. 6, hist. Anatom. Obs. 100, rapporte l'histoire d'une petite fille qui se trouva enceinte en naissant. Une Obs. Wanderwiel, Trad. par Planque, 1762, la femme d'un meûnier de Burgendorf en Allemagne, accoucha d'une fille bien portante qui avoit le ventre gros; huit jours après, cette fille accoucha d'une fille comme le doigt, et de l'arrière-faix; elle eut des vuidanges, mais le lendemain la petite mère et sa fille moururent.

(2) La femme *d'Abraham* accoucha *d'Isaac* à 90 ans.

Laurent Joubert, Erreurs populaires, cite l'obs. d'un femme de Toulouse, qui, après avoir passé l'âge de 51 ans, accoucha de 18 enfans.

L'Abbé Choisi fut fait par sa mère, âgée alors de 54 ans.

Pline, Liv. 7, Chap. 14, dit que *Cornelie*, de la famille des *Scipions*, accoucha, à 62 ans passés, d'un fils qui fut nommé *Volutius Saturninus*.

Mém. des curieux de la nature, ann. 1722, Chap. 10, Obs. 24; Obs. d'une femme de 68 ans, qui vit reparoître ses règles qui l'avoient quittée, devint grosse, et avorta à l'époque de 3 mois.

Schurrigius, dit que Valescus, de Tarente, Prof. de cette École, avoit connu une femme qui fit trois enfans après 60 ans, au dernier, elle avoit 67 ans.

Cordeus, Comm. sur le I.r Liv. d'Hipp. des Mal. des femmes, assure avoir vu une femme de 70 ans faire une fausse couche.

40.

Il y a également des hommes propres à engendrer, quoique très-jeunes (1), et d'autres quoique très-vieux (2).

ACCOUCHEMENT.

41.

L'accouchement est une fonction naturelle aux femmes, par laquelle elles se débarrassent de l'œuf qui contient d'ordinaire le fœtus, le placenta, le cordon, les membranes et les eaux.

42.

La femme qui a conçu porte ordinairement son fruit pendant neuf mois solaires, ou dix mois lunaires, après lesquels elle se délivre de son fardeau.

43.

Il y a des exceptions à cette règle : des femmes portent leurs enfans un plus long ou un plus court espace de temps. En France on n'a plus besoin de mettre les naissances tardives

---

(1) S.t Jérome assure qu'un enfant de 10 ans, engrossa sa nourrice avec laquelle il couchoit.

(2) Tant que l'homme peut entrer en érection et éjaculer, il peut faire des enfans : il y a même des Auteurs qui prétendent que la matière seminale d'un vieillard est plus prolifique.

Le père de Platerus, Méd. Observateur, se remaria à 72 ans, et eut encore 7 enfans, 6 garçons de suite, et une fille à 82 ans, qui fut la dernière.

au rang des questions médico-légales, attendu que la loi dit, qu'après dix mois, les enfans sont déclarés bâtards (1).

44.

La meilleure méthode que l'on puisse employer pour s'assurer du temps de la grossesse, et de l'époque où la femme doit accoucher, c'est de calculer tous les signes de la grossesse et leur force, soit par l'expérience ou le raisonnement; d'ajouter ensuite les résultats des signes qu'on a analysés, et de diviser enfin le nombre des signes. Après cette opération, on pourra trouver le nombre moyen de proportion, qui donnera probablement l'époque à laquelle se fera l'accouchement.

45.

L'art du toucher constitue une grande partie de la science de l'accoucheur.

46.

Toucher ou explorer une femme, c'est introduire un ou deux doigts dans le vagin, pour découvrir une grossesse, une maladie de la matrice ou du vagin, ou des autres parties environnantes. Ce mot s'étend encore à la coutume de palper concurremment les différentes régions de l'abdomen, pour reconnoître le volume de la matrice, la hauteur de son fond, son obliquité et généralement tout ce qui a rapport à cet organe.

---

(1) Dans les Etats-Unis d'Amérique les femmes sont trop vertueuses, pour que les législateurs s'y soient occupés de questions de cette nature. Les mœurs y tiennent lieu de lois de police.

47.

On exerce le toucher, 1.°, sur une femme qui craint d'être grosse, à la suite d'un commerce illicite ; 2.° par pure curiosité, pour savoir si une femme est enceinte ou non ; 3.°, Dans le cas où une grossesse est douteuse, accompagnée d'accidens ou de quelque maladie étrangère à la grossesse ; 4.°, on touche les femmes condamnées au dernier supplice, lorsqu'elles se déclarent enceintes ; 5.°, celles qui sont accusées de suppression de part et d'infanticide ; 6.°, lorsqu'on veut reconnoître les affections maladives cachées dans les parties de la génération, ou autour de l'utérus ; 7.°, pour juger des diamètres ou des vices de la cavité pelvienne ; 8.°, pour reconnoître les différens termes de la grossesse ; 9.°, pour juger des approches de l'accouchement ; 10.°, pour distinguer les vraies douleurs de l'accouchement, des fausses ; 11.°, pour juger du volume de l'enfant, ou pour distinguer les parties qu'il présente au passage ; 12.°, pour reconnoître la marche qu'il suit en parcourant la cavité pelvienne (petit bassin) ; 13.°, pour savoir s'il faut faire accoucher avant le terme de neuf mois.

48.

La sortie du produit de la Conception, lors de l'accouchement naturel, est due à la contraction de la matrice, et à celles du diaphragme et des muscles de l'abdomen, déterminées par l'action de la nature, que peuvent aider souvent les efforts de la femme en travail.

49.

La contraction de la matrice est si forte, qu'elle donne des crampes aux accoucheurs ; qu'on a vu des femmes expulser l'enfant à trois pas d'elles par la seule force contractive de cet organe (1). Dans l'opération césarienne sur la femme vivante, le resserrement de la matrice est si considérable, qu'après l'incision, l'opérateur n'a quelquefois pas le temps de tirer l'arrière-faix (2).

50.

La matrice se resserre par sa propre force, et elle comprime ce qu'elle renferme ; le contenu pressé alors dans les sens supérieur et latéraux, est obligé de s'échapper par l'inférieur (l'orifice) qui lui offre moins de résistance que les autres points de cet organe.

51.

Le principe de Levret, de Saixtorph, etc., qui disent qu'en général, dans le temps de l'accouchement, la figure du fœtus

---

(1) Voy. les Obs. de différens Auteurs, rapportées par Levret, art. d'accoucher, p. 93, et par Sue, Essais, Hist. et Crit. sur les accouch., T. Ier, p. 238, qui lui ont été fournies par *Gaspard-à-Reis*, au sujet de deux Dames Espagnoles.

(2) Van-Swieten, Aph. de Chir., Tom. 7, p. 294 de la Traduction, cite l'Observ. d'une femme qui mourut dans le temps de l'accouchement, ayant encore son enfant dans le ventre. A l'ouverture de la matrice, on trouva du sang épanché, qui avoit transudé à travers les parois de cet organe, par le seul effet des contractions utérines.

est vis-à-vis l'os sacrum de la mère, et son occiput à la symphise du pubis, est faux.

52.

Comme les signes de la mort du fœtus dans la matrice, sont pour la plupart équivoques, on ne doit user qu'avec la plus grande précaution de l'embryotomie.

53.

Dans les grossesses extra-utérines, l'enfant est perdu de toute nécessité, si on ne le tire par la section de l'abdomen, et la mère court le plus grand danger, soit qu'on le tire, ou qu'on le laisse dans le ventre.

34.

Une branche du Forceps de LEVRET, fait le même effet que le levier de ROONHUISEN.

55.

Il n'y a presque pas de signes certains que l'accouchement a eu lieu, après quelques semaines, et la rupture du frein: ni la dilatation de l'orifice de l'utérus qui est mou et béant; ni les cicatrices; ni la grandeur du vagin, ni les rides du ventre; ni les flux des différentes humeurs, qui viennent de la matrice; ne suffisent pas pour faire prononcer affirmativement.

J'aurois voulu donner plus d'étendue et plus d'exactitude à cet essai; mais la difficulté du travail, celle de la langue,

le peu de jours que j'ai eu depuis mon dernier examen pour composer et faire imprimer ma Dissertation, tandis que je crains d'avoir fatigué l'indulgence de mes Maitres, m'obligent à la réclamer encore une fois.

FIN.

Argumenteront les Professeurs de l'École de Médecine de Montpellier.

Médecine légale.	G. J. René, Directeur.
Physiologie et Anatomie.	C. L. Dumas. J. M. J. Vigarous.
Chimie.	J. A Chaptal. G. J. Virenque.
Matière médicale et Botanique.	A. Gouan. J. N. Berthe.
Pathologie.	J. B. T. Baumes. P. Lafabrie.
Médecine opérante.	A. L. Montabré. . . . . .
Clinique interne.	H. Fouquet. V. Broussonet.
Clinique externe.	J. Poutingon. A. Mejan.
Accouchemens, maladies des femmes, éducation physique des enfans. . . .	J. Seneaux. . . . . .

Paul-Joseph Barthez, Médecin du Gouvernement.

Auguste Broussonet.

Histoire Naturelle appliquée à la Médecine, à la Chimie et aux Arts. — J. Ph. R. Draparnaud, Conservateur.